



Ville de Moudon
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 43
1510 Moudon
www.moudon.ch

Municipalité
T 021 905 88 88
F 021 905 88 89
greffe@moudon.ch

Conseil communal
M. Christophe GERTSCH
Président
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1510 Moudon

Réf. 102.04 VD/BC

Moudon, le 7 décembre 2020

Communication n° 46-20 (VD)

Crues sur le ruisseau de l'Orjalet

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Le ruisseau de l'Orjalet, ou ruisseau de la Brasserie selon la dénomination du canton, s'écoule dans la côte forestière depuis Chavannes-sur-Moudon vers le pont de la route de Siviriez à la sortie de Moudon. Il passe le long des caves FROMCO, puis est canalisé sous la route menant à Chesalles-sur-Moudon et à celle du Plan, pour se jeter dans la Broye à quelques mètres en aval du pont.

Le 18 juin 2020, un encombrement de l'appel d'eau l'a fait déborder et la boue a recouvert une bonne partie de la route de Siviriez, ainsi que le chantier des abattoirs Melka. Fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes et les dégâts matériels se sont limités à une intervention des pompiers et des services communaux pour évacuer l'eau et la boue. La facture de remise en état de près de 23'000 CHF (sans le coût de l'intervention du SDIS) a été subventionnée par le canton à hauteur d'environ 14'000 CHF.

Pour rappel, le 9 juin 2013, ce ruisseau avait déjà débordé inondant complètement l'ancienne place d'armes. Les dégâts avaient alors été plus conséquents. Outre des véhicules endommagés, des matériaux se sont retrouvés sur la dalle des caves FROMCO faisant craindre pour sa résistance.

De tels épisodes climatiques violents seront vraisemblablement plus fréquents à l'avenir et le seul entretien régulier du petit dépotoir en amont des caves ne suffira pas à se prémunir des dégâts futurs.

Une démarche a été entreprise auprès d'un mandataire spécialisé en gestion des risques et dangers naturels lié à l'eau. Une offre pour l'analyse de la situation, ainsi que la proposition de variantes de sécurisation du secteur a été proposée pour le montant de 14'315 CHF.

Cette offre a été acceptée et elle devrait déboucher sur un projet de sécurisation du site avec une demande de crédit qui fera l'objet d'un préavis municipal prochainement au Conseil communal.

Vous remerciant de l'attention portée au contenu de la présente, la Municipalité vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, ses salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique

Le secrétaire :


C. PICO



A. IMERI

p.o J. RUBATTEL